Mercredi, 5 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

LE CABINET CHAPLEAU.
ECHOS DU JOUR.
NOS DÉFAUTS: *Paul Petit.*
LETTRE DE MONTRÉAL.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
COURRIER DE HULL.
ÇA ET LA.
UNION ST. JOSEPH D'OTTAWA.
A TRAVERS OTTAWA.
LÉGENDE. — POUR PARVENIR: *J. T. Saint-Germain.*
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*

LE CABINET CHAPLEAU.

II

Le rapprochement qui vient de s'opérer entre les conservateurs et plusieurs députés libéraux n'est pas un fait nouveau dans l'histoire de notre parti. De tout temps, nos chefs ont suivi une politique de conciliation, une politique d'apaisement—pour employer une expression de l'honorable M. Chapleau—et, tout en maintenant haut et ferme leur drapeau, ils se sont efforcés d'y rallier ceux qui, éloignés de nous plutôt par les circonstances que par les principes, semblaient animés d'un même dévouement à la chose publique. De tout temps, ils ont travaillé à faire disparaître les causes qui nous séparent, et les chefs conservateurs de Québec ont suivi leur exemple en recrutant le plus grand nombre d'adhérents possibles à un parti qui a toujours été le parti national par excellence.

Est-il besoin de le dire ? Si adverse que nous soyons au libéralisme, nous ne pouvons refuser de reconnaître qu'il est des libéraux professant des principes conservateurs, si l'on analyse l'ensemble de leurs opinions, de même qu'il se trouve, dans une proportion bien moindre pourtant, de véritables libéraux enrégimentés, on ne sait trop pourquoi, sous la bannière conservatrice. Les premiers se trouvent dans l'autre camp, souvent par suite de leur entourage, de leurs alliances, de leurs premières lectures qui leur font souvent confondre la véritable liberté avec le libéralisme. Comme ils ont pris ce parti dans l'ardeur de la jeunesse, il leur en coûte de revenir sur leurs pas, mais advenant une occasion favorable, ils s'empressent alors de braver le respect humain et de se placer dans le milieu qui convient le plus à leurs aspirations mûries par l'étude des hommes et des choses.

Nous ne voulons pas nous constituer l'apologistes des tergiversations politiques—dont n'ont pas été exempts, au reste, plusieurs des hommes les plus illustres de l'Angleterre—; mais si nous savons flétrir les défections amenées par des causes vénales, nous respectons le courage de ceux qui, animés de sentiments patriotiques, savent abandonner leur parti, quand ce dernier ne mérite plus la confiance qu'il leur avait d'abord inspirée. Ainsi le gouvernement Joly ayant fait taux bond à son programme—de l'aveu de tous ceux qui ne sont pas intéressés à faire prendre des vessies pour des lanternes—n'avait plus le droit de compter sur le concours de ses partisans, et ceux qui l'ont déserté sont tout à fait justifiables de lui avoir tourné le dos. Si le gouvernement fédéral, après avoir promis la protection aux électeurs, eût refusé de la donner au pays, une fois au pouvoir, —de même que le cabinet Joly a pratiqué l'extravagance en guise de l'économie promise—croit-on que les députés conservateurs auraient continué de l'appuyer ? On connaît bien peu l'esprit de véritable indépendance qui les anime pour penser que la plupart ne l'auraient pas désavoué de la façon la plus éclatante. Du reste, on peut les juger par l'attitude qu'ils ont prise dans l'affaire Letellier — attitude qui a pleinement démontré que la fidélité à leurs principes l'emporterait au besoin sur leur fidelité aux ministres.

Nous avons dit tout à l'heure que nos chefs, au milieu même de nos luttes les plus ardentes, ont toujours cherché à unir la famille française, si cela était possible, sous un drapeau commun, afin d'augmenter son influence et ses moyens d'action. Pas un homme n'a été plus dévoué à son parti que M. Cartier; il lui a donné sa haute intelligence, son activité dévorante et une bonne partie de sa vie, et cependant il n'hésita pas, en 1857, à inviter le chef des libéraux, aujourd'hui sir A.A. Dorion, à mettre fin à leurs luttes et à lui offrir un portefeuille dans l'administration dont il formait partie. M. Dorion préféra suivre l'avis d'amis voués aux idées radicales et prendre la responsabilité de diviser ses compatriotes en perpétuant les haines existantes. Il se refusa péremptoirement à cette offre généreuse, mais qui de nous peut reprocher à M. Cartier d'avoir fait cette tentative de conciliation, nouvelle preuve de la largeur de vues qui l'a toujours inspiré ? On ne dira pas que M. Cartier voulait tout simplement museler un adversaire redoutable ; sa carrière a prouvé qu'il lui était trop supérieur comme homme politique pour appréhender qu'il pût être un obstacle insurmontable à ses succès.

En 1854, que n'ont pas fait nos chefs, notamment le respecté M. Morin ? Ne se sont-ils pas alliés aux conservateurs du Haut-Canada, qui jusqu'alors avaient vivement combattu nos intérêts les plus chers pour en devenir par la suite les fermes défenseurs—alliance d'où est sorti le grand parti qui n'a guère cessé de présider aux destinées du pays ? Et ces mêmes chefs conservateurs haut-canadiens ne s'étaient-ils pas unis aux successeurs de M. Baldwin—aux Hincks, aux Spence et aux Ross—pour combattre les clear-grits qui venaient de naître avec les tendances les plus menaçantes pour la paix commune ? Ces mêmes chefs conservateurs ne firent-ils pas, ce que fait aujourd'hui M. Chapleau, à un dégré moindre, en donnant trois portefeuilles dans leur cabinet à des représentants de l'élément libéral modéré ?

Comme question de fait, nous pouvons dire que le pays n'a presque jamais été gouverné depuis 1854 par un ministère absolument homogène, si l'on tient compte exclusivement des antécédents de ceux qui formaient l'administration. Sir John A. Macdonald a presque toujours gouverné avec le concours d'une section du parti libéral dans cette province. En 1865, il n'a pas craint de se joindre même à ses adversaires les plus acharnés pour établir la grande œuvre de la confédération. Et ces mêmes libéraux qui se montrent aujourd'hui si scrupuleux à l'endroit de la fidélité politique n'ont-ils pas permis à M. Mackenzie de régner en compagnie de MM. Cauchon, Cartwright, Coffin, Ross, Burpee et Scott, tous des anciens partisans de sir John ? Et depuis n'ont-ils pas cessé de vanter comme des patriotes ces mêmes hommes—entre autres MM. Cauchon et Cartwright—qu'ils avaient noircis auparavant comme eux seuls savent le faire en pareille occurence ? L'administration Sandfield Macdonald—qui a régné de 1867 à 1872—était constituée sur le même principe et comptait trois libéraux et deux conservateurs avoués. Et cependant elle n'a pas eu de supérieure ni même d'égale depuis par les services qu'elle a rendus à la province d'Ontario.

Les libéraux sont fort scandalisés de ce qu'ils appellent la trahison de MM. Flynn, Paquet, Racicot, Chauveau et Fortin. Cependant plusieurs de ces messieurs leur avaient signifié depuis assez longtemps que leur politique ne leur convenait pas, qu'un ministère aussi faible ne pouvait gouverner d'une façon avantageuse à la province et qu'ils lui préféreraient un cabinet formé d'éléments pris dans les deux partis. On leur a fourni l'occasion de former un gouvernement dans de pareilles conditions, ils en ont profité avec empressement, que peuvent leur reprocher les ministres déchus ? Si ceux-ci voulaient conserver leur appui, pourquoi n'administraient-ils pas la chose publique d'une façon décente, pourquoi chacun de leur pas était-il suivi d'un acte corrupteur ou scandaleux ? Quel est le code de morale politique qui prescrit aux députés de se traîner avec leurs chefs dans la boue ?

Du reste, lorsque l'on a pu, comme les libéraux, acheter un chef de l'opposition en 1863 dans la personne de l'honorable M. Sicotte pour le revêtir de l'hermine ; lorsque l'on a pu comme les libéraux acheter de la façon la plus révoltante un député élu pour combattre le ministère Joly, et gagner son appui avant que ce même ministère eût fait un seul acte digne d'approbation ; lorsque l'on peut comme les libéraux brûler un vil encens en l'honneur de l'homme qu'ils ont ainsi déshonoré—M. Turcotte—et l'exhiber d'un bout à l'autre de la province comme un modèle d'intégrité politique, on a perdu le droit de se plaindre de ceux qui ont abandonné le drapeau libéral pour les causes les plus légitimes.

L'honorable M. J A. Chapleau est né le 9 novembre 1840 et a par conséquent 39 ans. M. L. O. Loranger, né le 10 avril, 1837, a 42 ans. M. William Warren Lynch, né le 30 septembre 1845, a 34 ans. M. Edmund James Flynn aura bientôt 32 ans, étant né le 16 novembre 1847. M. Etienne Théodore Paquet n'a que 29 ans, étant né le 8 janvier 1850.

ECHOS DU JOUR.

Le *Nouvelliste* dit que le comble du déshonneur pour le ministère Joly c'est d'avoir été été lynché (LYNCH).

Le juge Monk a acquiescé à la demande de l'avocat de sir Francis Hincks pour un appel à la cour de révision.

On a remarqué que M. Irvine n'a pris aucune part à la discussion qui a précédé le vote adverse aux ministres.

On dit que MM. Shehyn, député de Québec-Est, Poirier, député de la Beauce, et autres donneront un *fair play* à la nouvelle administration.

L'*Examiner* de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, applaudit au renversement de M. Joly. Il y a, on ne saurait le nier, un soulagement général.

Le juge de la cour des faillites a accordé un délai de 40 jours à la Banque Consolidée, nommant MM. Moat, Moffatt et Campbell pour préparer un état des affaires de cette institution.

La compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean a déjà dépensé plus de $300,000 pour la construction de ce chemin. Le pont sur la rivière Jacques-Cartier, qui est presque terminé, coûtera plus de $46,000.

Le *Star*, malgré son violent esprit de parti, reconnaît que M. Joly n'avait pas droit à une nouvelle dissolution, et que, sur ce point, il ne peut y avoir deux avis pour ceux qui sont en état de juger sainement des choses.

Des gens qui n'ont pas été fâchés du vote des subsides, ce sont les employés du gouvernement local, qui n'avaient pas reçu un centime de leurs salaires depuis deux ou trois mois et viennent d'être payés.

Les petits, dans tous les temps,
On pâti des sottises des grands.

Du *Métis* :

Le *Canada*, journal quotidien publié à Ottawa sous la direction de M. Joseph Tassé, M. P., et qui tend à prendre le premier rang dans la presse française du pays, apprécie dans les termes suivants la situation politique de notre province.

Suit une reproduction d'une lettre de notre excellent correspondant *Moniya*.

Le rapports du trafic de la compagnie du Grand-Tronc, constate une augmentation de $31,601 pour la semaine finissant le 25 du mois dernier sur la semaine correspondante de de l'année dernière, et une augmentation de $169,978 sur dix-sept semaines.

A la chambre de Québec, M. Joly a choisi le fauteuil ci-devant occupé par M. Church. Il a pour voisin M. F. Langelier. Les anciens siéges de MM. Loranger et Chapleau ont été réservés à MM. Ross et Marchand. M. Joly ayant passé dix ans du côté de la gauche avant de devenir ministre va se trouver ainsi parfaitement chez lui.

Hier, dans la cause de Peter Lenoir *et al*, demandeurs, *vs* Joseph Norman Ritchie, défendeur, la Cour Suprême a décidé que les législatures locales n'ont pas le droit de nommer les conseils de la Reine, ni de fixer leur ordre de préséance. Cette cause a donné lieu à d'habiles plaidoyers et le jugement de la Cour Suprême est très élaboré.

Il n'est pas probable que l'honora- M. Robertson ait d'adversaire. On avait parlé de MM. Henneker et Hall, de Sherbrooke, mais il paraît que ces messieurs refusent d'engager la lutte. Le succès des honorables MM. Chapleau, Loranger, Lynch et Flynn est certain, et les libéraux vont concentrer à Lévis ce qui leur reste de forces pour combattre M. Paquet—auquel on donnerait pour adversaire un M. Beaulieu.

Nous avons déjà annoncé que le *Post* de Montréal avait accepté M. Flynn comme le représentant de ses nationaux. Aujourd'hui, c'est le tour du *Irish Canadian*, qui fait contraster la libéralité des conservateurs avec les subtilités de M. Joly qui avait attribué "aux circonstances" l'absence d'un Irlandais dans le ministère. Voilà, dit le *Irish Canadian*, qui doit décider nos compatriotes à appuyer le cabinet-Chapleau.

Sa Grandeur Monseigneur Bourget a atteint sa quatre-vingtième année, jeudi dernier, et jouit encore d'une parfaite santé. Né à la Pointe-Lévis, le 30 octobre 1799, Sa Grandeur fut ordonné prêtre à 23 ans, c'est-à-dire en 1822. Il fut nommé coadjuteur à Montréal et évêque de Telmesse le 30 mars, 1837. Le 13 avril, 1840, il était nommé évêque de Montréal et n'a donné sa démission qu'après avoir consacré près de 37 ans à administrer de la façon la plus heureuse les intérêts de son diocèse.

On lit dans le *Métis* :

Voilà donc enfin la province de Québec revenue à son état normal, après vingt mois d'agitation, de crises de toute espèce, de luttes violentes et de mauvais gouvernement. Il est assez singulier de noter qu'avec le retour des conservateurs au pouvoir à Ottawa les affaires ont commencé d'aller mieux : en effet de toutes parts le commerce ressuscite, l'industrie s'éveille, les récoltes deviennent abondantes, et l'apaisement se fait dans les esprits. C'était, on s'en souvient, tout le contraire sous le régime Mackenzie. Nous augurons la même coincidence des choses dans la province de Québec, maintenant que les conservateurs sont au pouvoir.

Le *Sun* de New-York dit que le gouvernement de M. Joly conçu dans l'iniquité et la fraude, n'avait été maintenu que par la corruption, c'est-à-dire, par l'achat public des députés. Il était impossible à M. Joly de constituer un gouvernement honnête, et le Conseil législatif a bien fait de lui refuser les subsides.

Le *Herald*, aussi de New-York, salue la formation du cabinet conservateur, en termes élogieux. Maintenant que la crise—qui ne pouvait avoir pour dénouement que la chute de M. Joly—est passée, la confiance va renaître, et M. Chapleau pourra administrer avec succès les affaires de la province.

Nous venons de recevoir la livraison de septembre des *Missions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée* qui se publie chaque mois à Paris. Cette livraison offre un intérêt tout particulier, car elle traite longuement des missions de "la province du Canada," qui comprend non-seulement les missions dirigées par les Pères Oblats dans ce pays, mais aussi celles de Lowell, Buffalo et Plattsburgh. On trouve dans ce cahier plus de vingt pages consacrées au récit de la grande fête qui eut à l'occasion du 25e anniversaire du collége Saint Joseph, lequel est entièrement emprunté au compte-rendu publié dans le temps par notre journal.

Le *Citizen* de ce matin publie deux lettres de Sa Grandeur Mgr Duhamel, dont voici la traduction :

A Monsieur le rédacteur du *Citizen*,

Monsieur, — La lettre suivante n'ayant point parn dans le journal auquel elle était adressée, auriez-vous la bonté de la publier. Vous obligerez

Votre humble serviteur,

† J. THOMAS,
Evêque d'Ottawa.

A M. le rédacteur du *Herald*,

Monsieur, — Veuillez m'accorder un peu d'espace pour faire la déclaration suivante :

Plusieurs catholiques romains sont sous l'impression que le *Herald* est un journal catholique et a mon approbation. Je serais fort heureux d'encourager, autant que possible, un journal catholique publié en langue anglaise, mais je dois dire qu'il n'y en a point à Ottawa et que le *Herald* n'a point mon approbation et ne peut pas l'avoir tant qu'il sera dirigé comme il l'est et dans l'esprit qu'il manifeste depuis quelques mois. Son article de fond d'hier fournit ample preuve de ce que je viens de dire.

En vous remerciant d'avance pour l'insertion de la présente,

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

† J. THOMAS,
Evêque d'Ottawa.

Ottawa, le 4 nov., 1879.

NOS DEFAUTS.

L'anglicisation.

(Pour le *Canada*.)

Dans tous les pays, les classes instruites ou prétendues telles, sont les plus tièdes en fait de nationalité. L'intérêt personnel seul les inspire. Elles abandonnent leurs traditions dans l'espoir d'être moins gênées.

Au Canada la tentation est très-grande, car l'anglais—qui représente la conquête et la puissance impériale—ajoute son poids aux arguments plus ou moins solides que les déserteurs de la cause nationale font valoir. Il s'en suit qu'une certaine classe, à demi instruite, mais prête à se vendre, penche vers l'anglicisation. Le costume la trahit souvent. C'est surtout par la langue qu'on la reconnaît.

La manie de parler l'anglais ou même d'introduire des anglicismes dans le langage ne saurait trop être condamnée. Cependant nous ne la réprimons pas assez. Elle est déjà une plaie, qui s'agrandit et qui deviendra incurable si une salutaire réaction n'est produite avant longtemps par des hommes jaloux de l'honneur de notre race et des souvenirs que la langue française porte avec elle dans ce pays fondé par nos ancêtres.

A aucun titre un Canadien-français ne doit négliger sa langue, encore moins l'abandonner. Elle a conquis assez de gloire pour qu'un pareil héritage ne soit pas laissé au bord du chemin.

Ceux qui s'éloignent du français, sous le faux prétexte que pour le bien apprendre il faut du travail et de l'étude, se dénoncent par là même comme incapables de ne rien entreprendre de sérieux. Ce sont des êtres superficiels.

Si on objecte qu'il est plus facile de se rendre l'anglais familier, on commet encore une erreur. L'anglais que tout le monde parle au Canada est une pauvre langue. Il est facile de s'en convaincre : sur cent Anglais, Ecossais, Irlandais ou Yankees, un tout petit nombre s'exprime convenablement, correctement, selon les règles de la grammaire et la bonne prononciation, mais deux ou trois à peine savent leur langue à fond. Sous ce rapport, ils ne sont pas plus parfaits que nous, soit dit sans blesser personne dans ce chapitre de vérités. Peu de races cultivent moins leur langue que les Anglais—tout en voulant l'imposer à l'univers.

Il est constant que ceux de nos compatriotes qui disent avoir appris l'anglais ne l'ont jamais étudié. A l'heure qu'il est, dans les villes surtout, il y a une foule de personnes qui "parlent les deux langues" et qui ne connaissent ni l'une ni l'autre. Cela va de soi. On n'est pas blâmable de savoir se tirer d'affaire selon le besoin—mais c'est autre chose lorsqu'un Canadien renonce à sa langue "trop difficile à apprendre" pour se condamner à baragouiner toute sa vie une langue qu'il n'acquiert qu'imparfaitement. Il y a là ridicule et lâcheté. Que penser d'un homme qui, par ignorance, apathie ou autrement, néglige les ressources particulières à sa race et prétend se servir de celles des autres peuples ! Est-ce que son apathie, son imbécilité pour tout dire, ne le suivront pas sur ce terrain nouveau ? Certainement, et il deviendra de plus en plus un être déplacé, ni chair ni poisson.

On croit, généralement, qu'il suffit de prononcer quelques paroles banales dans la langue anglaise et que tout est bien. Or, il reste tout à apprendre. Les incorrections, qui sont répréhensibles en français, ne sauraient devenir des qualités dans une autre langue.

Personne ne contestera que les Canadiens ne se mettent que très-peu en peine d'acquérir le véritable accent anglais et qu'ils ne prennent pas le moindre souci de la grammaire et des règles de cette langue. Les étrangers nous excusent, vu que leur langue n'est pas la nôtre—étant eux-mêmes, pour la plupart, incapables de parler français. Cette indulgence des Anglais ne signifie pas que nous parlions correctement, ni que leur langue s'apprenne facilement, comme le veut la croyance populaire.

Qu'un Canadien instruit se fasse un devoir d'apprendre l'anglais, à la bonne heure ! Mais qu'un ignorant veuille nous faire croire qu'il "préfère" l'anglais, c'est un peu roide ! A l'un comme à l'autre, nous devons dire en somme, qu'ils ne doivent jamais donner le pas à l'anglais sur leur idiome maternel. Ne sacrifions pas nos ressources.

Un Canadien instruit a la clef de toutes les connaissances humaines. S'il aborde un jour la langue anglaise, il l'apprendra mieux que les Anglais eux-mêmes. Le voilà possédant les deux langues les plus répandues sur le globe ; il s'inspire aux sources de la littérature et de la science des deux plus fortes races des temps modernes. C'est un homme double. Les Anglais n'ont pas cet avantage.

Mais les déserteurs et les ignorants ne sont pas de cette trempe. Ils ne savent qu'aller cacher leur paresse et leur insignifiance sous le couvert d'une autre langue qu'ils se donnent l'air d'avoir apprise.

La langue française vaut au Canadien tous les signes maçonniques. Nous nous reconnaissons partout sur l'étendue de l'Amérique du Nord à cause de notre accent. C'est le lien qui unit le plus solidement les dix-huit cent mille individus qui composent notre nation. Si jamais ce lien est brisé, nous nous fondrons de suite dans les groupes appartenant aux autres origines.

Il est donc de toute importance de réagir vigoureusement contre le défaut de l'anglicisation qui nous mènerait les yeux bandés à la ruine nationale.

PAUL PETIT.

LETTRE DE MONTRÉAL.

[Pour le *Canada*.]

Visite de sir Léonard Tilley aux manufactures de la ville.—Opinion des fabricants au sujet du tarif.—Nombre des ouvriers employés.—Ce que disent les faits et les chiffres.—Sir L. Tilley à la réunion de la société calédonienne.

Montréal, le 3 nov. 1879.

Toutes les déclamations des libre-échangistes tombent devant les faits dont je veux faire le sujet de cette lettre et que je vous laisse le soin de commenter.

Vendredi dernier, sir Léonard Tilley, l'honorable ministre des finances, accompagné de MM. C. J. Coursol, H. Gault, Thos. White et P. Ryan, Ms.P., a visité plusieurs établissements industriels de Montréal. Voici un aperçu de sa visite.

MM. N. et A. C. Larivière, carrossiers, rue Saint-Antoine, ont dans leur salle de montre un grand nombre de carrosses et traîneaux admirablement finis. Ils emploient actuellement une quarantaine d'hommes, mais grâces aux commandes qu'ils reçoivent tous les jours, ils espèrent bientôt en employer 75

La fabrique de meubles de M. J. A. J. Craig est en pleine opération et le propriétaire déclare que, sans le changement de tarif, il aurait eu à fermer son établissement.

Au Laminoir de Montréal, MM. Morland et Watson emploient 400 hommes.

M. Redpath emploie 350 hommes à sa raffinerie de sucre dont il raffine chaque jour 800 barils.

MM. Pillow, Horsey et Cie, fabricants de clous emploient 300 hommes.

M. Shearer emploie 125 hommes à sa fabrique de portes, fenêtres, moulures, etc.

A la Caledonia, M. McDougall emploie 300 hommes.

A la filature de laine de M. Fisher, 80 ouvriers et ouvrières sont employés.

A la marbrerie de M. Forsyth, on répare les désastres d'un incendie récent et les travaux seront bientôt repris avec activité.

Sir L. Tilley a ensuite visité la fabrique de cordages et de plâtre de M. Converse.

Tous ces fabricants se disent parfaitement satisfaits du nouveau tarif.

L'honorable ministre s'est ensuite rendu à la Halle aux blés où étaient réunis les principaux importateurs de nouveautés qui lui ont soumis quelques observations au sujet du tarif. Sir Léonard leur a recommandé de lui adresser leurs observations par écrit ou de lui envoyer une députation, leur promettant d'examiner avec soin toutes les recommandations qu'ils pourront lui faire.

A la forge de MM. H.R. Ives et Cie, 200 ouvriers travaillent. Cette maison a des commandes importantes d'Australie et d'Angleterre.

L'établissement dit "Beaver Stamping Works" emploie 80 ouvriers.

Il y a 150 hommes employés à la raffinerie du Saint-Laurent, MM. Labbatt et Baumgarten, propriétaires.

A la fabrique de cigares de Davis, 150 ouvriers et ouvrières.

A la fabrique d'habillements de M. Jas. O'Brien, neuf cents ouvriers et ouvrières travaillent.

A la fabrique de chaussures de M. Mullarky, trois cents ouvriers et ouvrières.

A celle de M. Boivin, 250.

A celle de MM. Ames et Holden, 300.

En récapitulant ces données, on voit que les manufactures de la seule ville de Montréal emploient actuellement plus de quatre mille ouvriers. Combien en employaient-elles avant le nouveau tarif ?

Le soir, sir Leonard Tilley a assisté au concert de la "Société Caédonienne" où il a fait, dans un charmant petit discours, l'éloge de l'énergie et de l'activité de la race écossaise.

Voici quelques passages de son discours :

"J'étais encore bien jeune lorsque j'observai que nombre des plus hautes positions, dans le pays, étaient occupées par des Ecossais. J'entendais même répéter ce dicton : "C'est un Ecossais, il réussira." Les deux premiers ministres que nous avons eus depuis la confédération, sont des Ecossais. Le gouverneur-général actuel est Ecossais. Peut-être est-ce une des causes de notre retour à la prospérité....."

Et plus loin :

"Je me suis trouvé à la Chambre des Communes, en Angleterre, il y a quelques années, pendant qu'on y discutait le bill des écoles écossaises. L'un après l'autre, les représentants faisaient l'éloge du système d'éducation suivi en Ecosse.. .....
Nous devons imiter cet exemple en Canada, et je suis sûr que la prochaine génération ne comptera pas un seul homme, un seul enfant ou une femme n'ayant pas reçu une éducation convenable....."

Sir Leonard Tilley brille toujours par l'à-propos dans les réunions comme celle dont je vous parle ici.....

X.

ROBES DE BUFFLE.

! ! ! ! ! !

On admire, on se tait et on achete.

R. J. DEVLIN

A VENDRE
UN PIANO COTTAGE,

En très bon état, acheté à une vente de shérif presque pour rien et vendu aux mêmes conditions.

S'adresser à

A. D. RICHARD.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à 6 hrs. p. m., VENDREDI, le 7 NOVEMBRE, pour

BOTTES ET PARDESSUS,

(*overcoats*), pour l'usage de la police de la ville. Les pardessus devront être faits de ratine irlandaise ou canadienne. Les soumissions devront être accompagnées d'un échantillon du drap. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée non plus qu'aucune autre. Pour plus amples détails, s'adresser à

A. P. SHERWOOD,
Chef de Police.

Ottawa, le 5 nov., 1879.

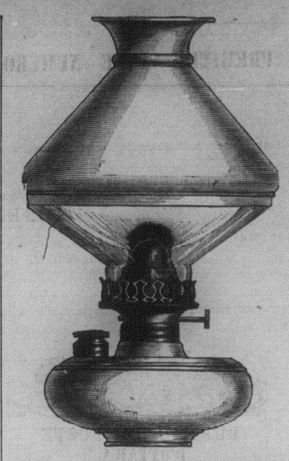

ILLUMINATION au CRYSTAL
—ET—
BECS DE LAMPE BONANZA

La meilleure lumière de l'Univers.

Plus de rupture de cheminées de lampes.

Plus de cheminées !

Plus de fumée !

Donne autant de lumière que deux becs ordinaires

S'adapte à toutes les lampes.

C. S. SHAW ET CIE.
Seuls Agents, 63 *rue Sparks*.
Ottawa, 7 octobre 1879.

O'DOHERTY et Cie.
110 RUE SPARKS
(*Autrefois Bryson.*)

Exhibent cette semaine de nouvelles marchandises de modes, de nouveaux manteaux et Ulsters, de nouveaux draps et tweeds, nouvelles bonnettes, nouvelles couvertures, flanelles, etc., etc.. etc. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

UN SEUL PRIX.
O'DOHERTY ET Cie.
110 Rue Sparks
(Autrefois Bryson.)
Ottawa, 2 oct. 1879.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

Rabais
EXTRAORDINAIRE

Etoffes a robes.

Cordés "New Empress" ..... 13 Cts.
Tweeds "New Grampian" ..... 16 Cts.
Nouveau drap "Heathern" ..... 22 Cts.

Tres a la mode

Nouveau drap français ..... 33 Cts.
Nouvelle serge mélangée ..... 25 Cts.
Nouvelle serge étamine ..... 35 Cts.

MESDAMES,

Allez chez STITT et Cie. pour les étoffes à robes les plus nouvelles et les plus à la mode

Dernieres nouveautes.

Nouvelle brocatelle Lyonnaise, de.... 35 à 75c
Nouveau drap Pompadour 65c
Nouveau tweed, fabrique domestique, de 30 à 55 cents.

Les étoffes ci-dessus sont très à la mode quand on sait bien les combiner et font réellement un très beau costume.

Veloutine.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine brocatelle.
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine carreautée
Allez chez Stitt et Cie. pou la nouvelle Veloutine cordée.
Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine de soie.

Manteaux.

Mesdames, allez chez Stitt et Cie. pour manteaux, ulsters, etc.

Modes.

Dernières nouveautés en chapeaux et bonnets, chez

STITT ET Cie.
53 et 55 rue SPARKS.

Ottawa, 9 octobre 1879.—6 août 1an